



Fête du 14 Juillet



Concert de l'Ecole de Musique



CHRONIQUE DE LA POLICE
Sécurité et faits divers

P4-5

MONTEUX AVANCE
Travaux prévus

P10-11

DOSSIER
Les subventions

P12-13

ENGAGÉS AU QUOTIDIEN

17 juin : Remise des diplômes aux élèves du collège Notre Dame du Bon accueil qui ont choisi l'option "classe justice" en présence du Maire : option qui permet de découvrir le fonctionnement du système judiciaire français.



18 juin : Cérémonie en souvenir de l'appel du 18 juin du Général De Gaulle en présence des élus, des anciens combattants et de collégiens.



19 juin : Remise des livres aux élèves de l'école Béraud entrant en 6^{ème}, en présence de l'adjointe Nathalie Devauchelles.



20 juin : Ouverture de la baignade au lac de Monteux, en présence de l'adjoint à la sécurité, Jérôme Amouroux, et du chef de la police municipale, Olivier Sauvayre.



2 juillet : Serge Papin, ministre des PME, était en visite à Monteux. Ce fut un moment d'échange avec les élus et les dirigeants d'entreprises.



30 juillet : Commémoration de l'explosion de l'usine Ruggieri du 31 juillet 1973. Cérémonie présidée par l'élus Jean-Claude Ober au parc Bellerive, devant la stèle érigée en mémoire des personnes décédées dans l'explosion.



Chères Montiliennes, chers Montiliens,

Cet été a été marqué par de violents incendies qui ont frappé plusieurs régions françaises, détruisant des milliers d'hectares et bouleversant de nombreuses vies. Dans ce contexte difficile, **les sapeurs-pompiers de Monteux** ont fait preuve d'un engagement qui dépasse le cadre normal. Ils ont montré leur courage, leur professionnalisme et leur sens du devoir. Mobilisés partout à travers le pays, ils ont répondu présents pour protéger les populations et lutter contre des feux d'une intensité exceptionnelle. Leur engagement mérite notre profonde reconnaissance.



Ces événements nous rappellent également l'importance de prévoir, d'anticiper et d'investir dans l'avenir. Trop souvent, les choix publics privilégient les réponses immédiates, pour donner satisfaction à telle ou telle catégorie, au détriment d'une vision de long terme.

C'est dans cet esprit que nous avons engagé, depuis notre arrivée, des actions structurantes. **Après cinq mois de mandat, sans prétendre que tout est accompli, une ligne claire a été engagée.**

J'ai notamment décidé de porter un **coup d'arrêt à la politique de construction d'ensembles sociaux**. On ne doit pas se voiler la face : non seulement nos gouvernements encouragent une immigration massive, mais ils affectent prioritairement les logements sociaux à cette immigration. Dans ces conditions, la construction d'ensembles sociaux crée plus de problèmes qu'elle n'en résout pour les Montiliens.

La propreté demeure notre priorité, avec un renforcement de la coopération avec les Sorgues du Comtat, une amélioration des collectes et surtout une politique plus ferme face aux incivilités.

En matière de sécurité, **deux policiers municipaux et un agent de surveillance de la voie publique ont été recrutés afin de renforcer les moyens d'action sur le terrain.**

Enfin, un travail d'**optimisation des dépenses communales a été engagé**, avec la volonté de limiter l'endettement et de privilégier les investissements jugés utiles et durables.

Gérer une commune, c'est faire des choix responsables et préparer l'avenir avec sérieux. Je vous souhaite une excellente rentrée scolaire, professionnelle ou associative.

Patrice de Camaret
Maire de Monteux

Mensuel de la Ville de Monteux | 28 Place de l'Hôtel de Ville CS 50074 – 84170 MONTEUX
Téléphone : 04 90 66 97 00 | Télécopie : 04 90 66 32 97 | Courriel : ville.monteux@monteux.fr | Site internet : www.monteux.fr | Facebook : Ville de Monteux | Instagram : @VilledeMonteux | Directeur de la publication : Patrice de Camaret | Rédaction : Service communication Photographies : Art'up Média, service communication | Conception maquette : société Art'up Média | Impression : Imprimerie Rimbaud, Cavaillon | Tirage : 7800 exemplaires. Imprimé sur papier 100% recyclé | Tous droits réservés service communication de la ville de Monteux





UNE BRIGADE DE NUIT TOUTE L'ANNÉE

La sécurité des Montiliens est un véritable enjeu. Conformément à la volonté du maire, la brigade de nuit a été relancée au sein de la Police Municipale avec un nouvel objectif cette année.

Lancement de la brigade

Le lancement de **la brigade de nuit** s'est effectué le mercredi 8 juillet au commissariat de Montoux. Le Maire était présent en compagnie de l'adjoint délégué à la sécurité, Jérôme Amouroux. Rencontre avec les équipes, présentation du dispositif par Olivier Sauvayre, le chef de la police municipale, et mot du Maire : **des échanges tournés vers un seul objectif celui de la sécurité des Montiliens, y compris la nuit.**

Fonctionnement de la brigade

Des binômes de policiers municipaux patrouillent désormais dans les rues de Montoux à partir de 17h, prêts à intervenir en cas de danger et de nécessité. Cette brigade travaille en collaboration avec le commissariat et la BAC de Carpentras. La brigade de nuit est également en contact permanent avec le CSU de Montoux, qui transmettra tous les appels des Montiliens à cette brigade prête à intervenir.



« Une police forte et déterminée pour garantir votre sécurité »

Parmi les infractions relevées et les contraventions dressées en juin et juillet 2026, notons :

- **235 PV** ont été dressés pour stationnement très gênant sur le rond-point entre le boulevard Foch et le boulevard de Verdun (devant l'épicerie du Rond-Point) : 135 euros.
- **6 transferts** au commissariat de Carpentras pour : suspicion de vol, ivresse publique manifeste, violences intraconjugales et violences intra-familiales...
- **1 verbalisation** d'une personne circulant à vive allure chemin de la Sorguette sur une moto non homologuée et dépourvue de plaque d'immatriculation. L'individu, déjà connu pour nuisances sonores dans un autre quartier, faisait l'objet d'une enquête depuis plusieurs semaines : 135 euros et mise en fourrière.
- **27 PV** pour dépôts sauvages ont été rédigés. Résultat : jusqu'à 1500 euros d'amende selon la contravention.

- **7 PV** ont été rédigés pour "grand excès de vitesse". Ainsi, 2 contraventions ont été dressées à proximité de l'école Pagnol et du collège Silve pour vitesse supérieure à 50 km/h au lieu de 30 km/h : 135 euros et 2 points en moins. Au même endroit une trottinette a été contrôlée à 42 km/h : 135 euros et retrait de la trottinette. Sur la route de Pernes, 3 contraventions ont été dressées pour une vitesse d'au moins 80 km/h au lieu de 50 km/h : 135 euros et 3 points de moins. Sur le chemin de Saint Raphaël, un conducteur a été verbalisé pour une vitesse relevée à 84 km/h au lieu de 50 km/h. 135 euros et 3 points en moins.

Depuis le **1^{er} juillet** dans tout le département de Vaucluse, de nouvelles mesures réglementent l'usage des trottinettes électriques après deux accidents mortels.

Rappel des quelques règles concernant les trottinettes électriques :

- ✓ Age minimum : 14 ans
- ✓ Une seule personne sur l'engin
- ✓ Vitesse maximum de 25 km/h
- ✓ Casque obligatoire
- ✓ Assurance obligatoire
- ✓ Interdiction de circuler sur les trottoirs

Le **non-respect de ces règles** peut entraîner une sanction allant de **35€ à 1500€**.



En dehors des horaires d'ouverture du poste de police municipale, **le Centre de Supervision Urbaine (CSU), joignable 24h/24**, reçoit vos appels et, en cas de besoin, alerte la Police Nationale, assurant ainsi une continuité de service et une intervention rapide. **04 90 66 97 22**



Un nouvel ASVP a rejoint Montoux



Jérôme Amouroux, Philippe Meynard, Olivier Sauvayre

La brigade de Montoux a une nouvelle recrue : **Philippe Meynard** originaire de Caromb, qui a pris son service en tant qu'ASVP le 28 juin de cette année. C'est sa troisième affectation en tant qu'ASVP. Il a commencé à Carpentras, puis est passé par Malaucène.

Présent depuis un bon mois maintenant, il se plaît déjà dans la brigade montilienne : **"C'est une brigade qui travaille très bien, tous les agents sont amis entre eux. Ils ont l'entente d'une famille"**.

Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne continuation au sein de notre Police Municipale.

Septembre s’installe doucement, et avec lui ses premiers parfums d’automne ; l’été est déjà derrière nous. Mais notre belle ville ne s’arrête pas pour autant : si l’été fut riche en évènements, le mois qui vient le sera également.

À Monteux, septembre bat son plein avec la journée du Patrimoine, la fête du Sport et la foire d’automne : de quoi reprendre le chemin du travail ou de l’école le cœur léger, car tous ces évènements vous réservent de belles et riches émotions.

Journée européenne du Patrimoine : une balade au cœur de la ville !

A l’occasion de la **journée européenne du Patrimoine le samedi 19 septembre**, partez à la découverte du cœur historique de notre ville lors d’une promenade commentée et conviviale. Au fil du parcours, découvrez ou redécouvrez les monuments, les fontaines et anecdotes qui font la **richesse de notre patrimoine local**.

Deux départs sont proposés pour cette visite guidée par Myriam Richard, travaillant au service culture et sport :

- à 10h devant l’office de Tourisme
- à 14h devant la Mairie

Que vous soyez passionné, curieux de votre patrimoine ou simplement en quête d’une agréable sortie, cette découverte est une **belle occasion de partager un moment culturel et chaleureux** seul, en famille ou entre amis.

Réservation obligatoire – places limitées.

Renseignements et inscriptions auprès du service des affaires culturelles et sportives au 04.90.66.97.48 ou à l’Office de Tourisme au 04.90.61.15.91.

Une initiative de Myriam Richard

« Je suis chargée des questions patrimoniales depuis janvier.

Pour la journée du patrimoine ce 19 septembre, je me suis inspirée de ce qui existait déjà, mais je me suis dit que ça serait bien de faire des visites guidées. J’ai voulu vraiment rester dans le cœur de Monteux. Pourquoi pas faire un chemin avec une fontaine, un lieu, un bâtiment, un personnage, etc...Je ne suis pas historienne, ni conférencière, je suis juste Montilienne et je connais très bien ma ville. Je me suis appuyée sur une grande partie des archives et documents dont j’ai récemment la charge, ainsi que sur les précieux témoignages de Mme Nadine Delevaux et de M. Gilbert Nicolet. Véritables mémoires vivantes de Monteux, ils constituent une source d’informations particulièrement riche sur l’histoire et l’évolution de la ville.

Une visite partira le matin de l’office de tourisme. Et l’autre partira l’après-midi de la mairie. »



Foire d’automne

Dimanche 27 septembre, de 9h à 19h, aura lieu notre traditionnelle Foire d’Automne. Une journée idéale pour profiter de la douceur d’automne en flânant, chinant, découvrant.

Vous trouverez, au gré de vos déambulations, des villages de commerçants et d’artisans (place du Marché), un marché d’automne (place de la glacière), des vides-greniers (parc du Château d’Eau), des marchés de créateurs (Traversée des Arts), des exposants de vêtements, bijoux et produits divers, ainsi que des expositions de voitures dernier cri ou d’authentiques véhicules de collection.

Une occasion unique de voir les rues et les places de Monteux s’animer de mille activités, pour le plaisir des grands comme des petits.



Fête du sport : pour entamer la rentrée en beauté

La **fête du Sport** aura lieu le **5 septembre de 14h à 18h**, au Complexe Sportif, chemin de Saint Hilaire. Un jour particulier pour notre commune, qui donnera l’occasion à nos clubs sportifs d’aller au-devant des Montiliens, par des ateliers et des démonstrations. Pour le plaisir de vos yeux, vous aurez des **démonstrations de tirs à l’arc, d’escrime, de sports de combats et d’arts martiaux, d’haltérophilie, de ping-pong, de danse, de pétanque, etc...**

Il y aura également la présence de l’Association Evolution du Regard sur le Handicap.

Comme chaque année, le sport se rapprochera de vous le temps d’une journée. Nous avons la chance d’avoir une commune qui propose dans le sport, la quantité autant que la qualité. Alors, venez nombreux, profitez, participez !



Tragique disparition de Céline Laval, la « Maman » de la résidence Gontier.

C’est un grand drame qui a frappé la résidence Joseph Gontier ce 22 juillet : son animatrice, Céline Laval, est subitement décédée.

Cela faisait 36 ans qu’elle s’occupait de cette maison pour personnes âgées. Montilienne, elle avait été embauchée à la résidence quand elle avait 19 ans. Elle allait y consacrer toute sa vie. « Elle appelait la résidence Gontier sa maison. Même quand elle était en congé elle venait » témoigne Véronique Gonnet, directrice de la résidence. « Gontier n’a plus de sens », s’est exclamé un résident à l’annonce du décès.

Céline en tant qu’animatrice, proposait au quotidien des activités collectives aux résidents. Mais surtout, elle était à l’écoute, elle entretenait le lien avec les familles, elle était la confidente.

« Elle était la personne que tout le monde attend, les résidents, les salariés et moi-même. C’était le dynamisme, la joie. Elle avait toujours le sourire, elle était toujours disponible, elle avait de l’empathie avec tout le monde » se souvient Véronique.

Ainsi, Céline Laval laisse derrière elle l’exemple d’une vie entière consacrée au service des autres, sans compter ni ses heures, ni ses jours.

Le Maire de Monteux et l’ensemble de la mairie adressent leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Céline Laval.

COMPRENDRE LES COMMISSIONS MUNICIPALES À MONTEUX



À Montoux, comme dans toutes les communes de plus de 3 500 habitants, le conseil municipal peut créer des commissions municipales pour préparer ses décisions. Voici ce qu'il faut savoir.

A QUOI SERVENT-ELLES ?

Les commissions municipales sont des instances de travail internes au conseil municipal. Leur rôle est d'étudier les dossiers avant qu'ils ne soient soumis au vote en séance publique : **urbanisme, finances, culture, sports, affaires sociales, environnement, etc.**

Chaque commission examine les projets relevant de son domaine, entend les services municipaux, et formule un avis ou des propositions. Ces commissions n'ont pas de pouvoir de décision. Elles préparent le travail, mais seul le conseil municipal vote les délibérations.

QUI LES COMPOSE ?

Les commissions sont composées exclusivement d'élus du conseil municipal. **Leur nombre et leur thématique sont fixés par le conseil municipal lui-même**, en début de mandat.

A Montoux, il y a 5 commissions :

- Commission des **finances**
- Commission **enfance et jeunesse**
- Commission **proximité et cadre de vie**
- Commission **culture et patrimoine**
- Commission des **sports**

Chaque liste ayant obtenu des sièges au conseil municipal est représentée. Cela garantit que l'opposition n'est pas exclue de ces travaux préparatoires, même si elle reste minoritaire.

Chaque commission est présidée en général par le maire ou un adjoint désigné, qui en anime les réunions. Il n'y a pas de suppléant. Par conséquent un absent ne peut jamais être remplacé. Chacun doit assumer ses absences.

"Leur rôle est d'étudier les dossiers avant qu'ils ne soient soumis au vote en séance publique."



LA MAISON DES AGRICULTEURS À MONTEUX : UN MODÈLE ÉCONOMIQUE BASÉ SUR LES CIRCUITS COURTS

Le paysan du XXI^{ème} siècle est tout à la fois producteur, investisseur, comptable et commercial. Comme tout entrepreneur, il doit sans cesse renouveler ses pratiques et trouver des débouchés. C'est ainsi que depuis l'automne 2025, **la Maison des Agriculteurs (MdA)** a ouvert ses portes à Montoux, dans la zone commerciale Horizon Provence. Sur 900 m² de vente, on y trouve **3 500 produits** différents (fruits, légumes, vin, fromages...), issus de **240 producteurs et artisans**, presque tous du Vaucluse. **L'objectif est d'atteindre 6 000 produits.**

UN MAGASIN QUI APPARTIENT UN PEU À TOUT LE MONDE

La MdA, dirigée par Maëlle Hoyer, n'est pas un supermarché classique appartenant à un seul patron ou à un grand groupe. **C'est une coopérative**, partagée entre plusieurs acteurs : les agriculteurs eux-mêmes, la Ville de Montoux, la Communauté d'agglomération et la Chambre d'agriculture du Vaucluse. Chacun a son mot à dire dans la gestion du magasin.

MIEUX PAYER LES PRODUCTEURS GRÂCE AUX CIRCUITS COURTS

Dans un supermarché classique, l'agriculteur ne touche souvent qu'une petite part de sa production : le reste permet de rémunérer les intermédiaires (transporteurs, grossistes, distributeurs...). En supprimant une bonne partie de cette chaîne, **la MdA inverse la logique** : environ 70% du prix de

vente revient directement au producteur. Les 30% restants servent uniquement à faire tourner le magasin.

EN ÉVOLUTION CONSTANTE

Le modèle développé par la MdA vise un doublement du chiffre d'affaires à terme. Pour y arriver, le magasin mise sur sa localisation en pleine zone commerciale et sur l'envie grandissante des consommateurs de savoir d'où vient ce qu'ils mangent. Parallèlement, Maëlle Hoyer est sans cesse en quête d'améliorations pour attirer de nouveaux clients. Après les paniers "anti-gaspi" et le référencement sur l'application "too good to go", elle s'attelle à la **création prochaine d'une formule de vente en ligne et d'un Drive.**

Le défi pour la MdA : prouver que les circuits courts peuvent aussi être rentables à grande échelle, sans sacrifier ni le porte-monnaie du client, ni la juste rémunération de l'agriculteur.

🔍 ZOOM

Le circuit court, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit tout simplement d'un modèle commercial fondé sur une réduction du nombre des intermédiaires entre le producteur et le consommateur. Ici, **les produits viennent directement des fermes du Vaucluse**, sans passer par de multiples plateformes de distribution.

Résultat : des produits plus frais, souvent récoltés la veille par des paysans du cru.



11 juin

Déplacement de la poubelle glacière



12 juin

Nettoyage du monument du Souvenir



CMMT

Rentrée Septembre : **Ouverture des consultations aux enfants au CMMT.**

L'accueil est réservé aux enfants :

- âgés de plus de 2 ans
- et dont les familles ne disposent pas de médecins traitants ou ont les médecins du CMMT comme médecin traitant

Cette mesure vise à faciliter l'accès aux soins et à assurer le suivi médical des enfants concernés.

RDV sur place ou au 09 70 21 05 12



Pose de la clim à l'école Ripert

Désormais, les enfants pourront jouer à la dinette au frais

La canicule frappe la France durement et notre commune n'est pas épargnée. Certaines mairies prennent la décision de fermer les écoles. **Le lundi 22 juin, le Maire prend en urgence la décision d'acheter 8 climatiseurs mobiles et de les faire installer dans les écoles Beraud et Ripert.** L'année n'est pas terminée, les écoles doivent pouvoir continuer à fonctionner sans mettre en danger les élèves et leurs professeurs. L'achat de ces climatiseurs a été fait sur les frais de représentations du maire.



L'entretien d'une école ce n'est pas uniquement l'installation d'une clim. C'est aussi des dizaines de petites réparations faites durant l'été pour assurer une meilleure rentrée : remise en peinture (crèche Clémentine...), travaux de plomberie (Marcel Pagnol, Lucie Aubrac...), travaux de menuiserie : (Ripert, Marcel Pagnol...), travaux d'électricité (Ripert...), réparation de meubles (Béraud, Ripert...), réfection de plafonds (Cantine Ripert...)



Le plafond de la cantine Ripert a été refait

La troisième semaine de juillet, la laine de verre du plafond de la cantine Ripert a été remplacée.



Cantine Ripert : Pendant



Cantine Ripert : Après

Modernisation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées sur le boulevard de Lorient

La commune, en coordination avec le Syndicat Rhône Ventoux, engage des **travaux de modernisation des réseaux d'eau potable et d'eaux usées** sur le boulevard de Lorient.

Ces travaux s'inscrivent dans la volonté de la municipalité d'améliorer les performances du **réseau d'eau potable** (AEP) en remplaçant des conduites anciennes et fuyardes, et à sécuriser l'alimentation en eau lors des fortes consommations estivales. Concernant **l'assainissement des eaux usées** (EU),

l'opération permettra de renouveler un réseau vieillissant afin de limiter les risques de dysfonctionnements et de réduire des eaux claires parasites.

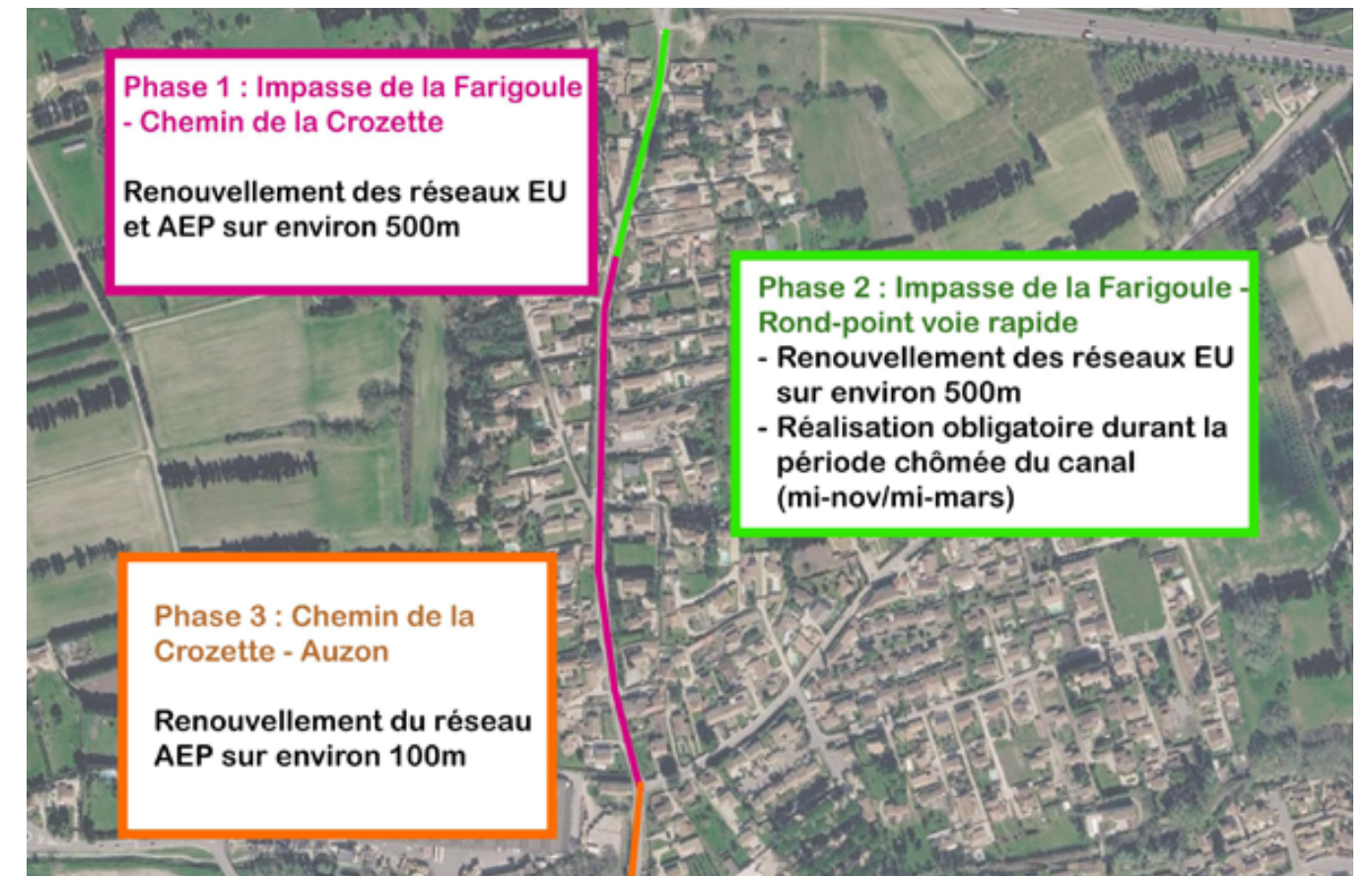
Ce programme bénéficiera du **soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse**, qui accompagne les projets visant à moderniser les réseaux, améliorer la qualité du service public de l'eau et préserver durablement la ressource.

Les travaux, qui devraient démarrer fin septembre pour une durée estimée de 6 à 7 mois, sont prévus en 3 phases afin de limiter le plus possible les nuisances pour les riverains. :

- Phase 1, entre **l'impasse de la Farigoule et le chemin de la Crozette**, soit environ 500 mètres afin de renouveler les réseaux d'eaux usées (EU) et d'adduction d'eau potable (AEP)

- Phase 2, entre le **rond-point de la voie rapide et l'impasse de la Farigoule**, soit environ 200 mètres afin de renouveler le réseau d'eaux usées (EU).

- Phase 3, entre le **chemin de la Crozette et le pont de l'Auzon**, soit environ 100 mètres afin de renouveler le réseau d'adduction d'eau potable



Phase 1 : Impasse de la Farigoule - Chemin de la Crozette

Renouvellement des réseaux EU et AEP sur environ 500m

Phase 2 : Impasse de la Farigoule - Rond-point voie rapide

- Renouvellement des réseaux EU sur environ 500m
- Réalisation obligatoire durant la période chômée du canal (mi-nov/mi-mars)

Phase 3 : Chemin de la Crozette - Auzon

Renouvellement du réseau AEP sur environ 100m

Durant cette période, la circulation sera gérée par alternat.

Ce projet a fait l'objet d'une présentation complète aux riverains lors d'une réunion publique qui s'est tenue le 31 août à la Mairie.

Subventions 2026 : 347 000 euros pour soutenir la vie associative

Le 7 juillet dernier, le conseil municipal a délibéré sur l'octroi des subventions 2026, en votant l'attribution de 347 000 euros à 48 associations montiliennes. Dans un contexte budgétaire contraint, cette délibération a été l'occasion de revoir en profondeur les critères d'attribution, afin de mieux les adapter à la réalité de chaque structure.

Un travail de fond, car l'argent public doit être géré avec la plus grande attention.

Contrairement à une idée reçue, l'octroi d'une subvention ne se décide ni sur un coin de table, ni dans la précipitation d'une séance de conseil municipal. C'est **le fruit d'un travail préparatoire mené en amont, notamment au sein des commissions sports et culture** (voir notre décryptage en page 8).

Ces commissions examinent chaque dossier avec rigueur, en tenant compte de **plusieurs critères objectifs** : le nombre d'adhérents, la nature et la diversité des activités proposées, le respect des objectifs fixés, la santé financière de la structure, les projets de développement, l'implication dans les événements de la commune ou encore les performances sportives atteintes dans l'année.

Ce travail d'analyse est aussi l'occasion, pour chaque élu, de **faire entendre sa voix et de défendre une vision pour le tissu associatif local**. C'est pourquoi la présence et l'assiduité à ces commissions est particulièrement importante — y compris, pour les élus de l'opposition qui souhaitent peser sur ces décisions plutôt que de les découvrir en séance. En effet, parler sans savoir n'est jamais très bon.



Un bilan précis et adapté à chaque association

Cet **examen approfondi** a permis de dresser un **état des lieux précis de la situation financière des associations**. Il en ressort des réalités très contrastées : certaines structures disposent d'une trésorerie confortable, parfois de plusieurs dizaines de milliers d'euros, quand d'autres peinent à équilibrer leurs comptes, voire traversent de réelles difficultés. Cette hétérogénéité a naturellement guidé les arbitrages de la commune, dans un souci d'équité et de bon usage des deniers publics.

Certaines structures ont conservé leur subvention précédente. D'autres, qui se sont installées cette année, en ont bénéficié. C'est le cas de l'association "ARTS", dédiée à la danse, qui reprend ses activités dans notre ville, ou encore de "Tistou et les Patounes Vertes", qui œuvre pour la stérilisation des chats et chiens errants.

Certaines encore ont bénéficié de subvention exceptionnelle pour l'achat de matériel particulier ou pour faire face à un imprévu, quand d'autres n'ont rien demandé.

Enfin, certaines subventions ont été conditionnées à un renforcement de la transparence financière ou à une présentation plus précise des actions menées, dans une logique de responsabilité partagée entre la commune et les associations qu'elle soutient.

Subventionner, c'est soutenir un projet, pas arroser une structure

Il faut le dire clairement : subventionner une association, ce n'est pas distribuer de l'argent public sans contrepartie à un groupement d'intérêts. Ce n'est pas donner une rente ou un assistanat que l'on perçoit automatiquement. C'est **valider un projet associatif dès lors qu'il s'inscrit dans une dynamique communale, au service de tous**.

Cette exigence est au cœur de notre méthode. Elle vise à **garantir que chaque euro public investi profite réellement à la population**, tout en respectant le travail remarquable accompli, souvent bénévolement, par des femmes et des hommes engagés au quotidien.

Enfin, il existe d'autres moyens d'aider une association ou un club sportif. Ainsi **Monteux prête des locaux communaux** (l'Atelier, la maison des Associations, le COSEC...), des bus pour les déplacements lors des compétitions ou l'accueil des délégations des villes jumelles ou encore du matériel (tables, chaises, sono...).

La municipalité continuera à accompagner les associations et leurs membres dont l'engagement contribue, chaque jour, au bien vivre dans notre commune ou à son rayonnement.



Chiffres clés 2026 :

347 000 € de subventions

7 clubs conventionnés pour **217 000 €**

41 associations et clubs non conventionnés pour plus de **130 000 €**

Qu'est-ce qu'un club conventionné ?

Au-delà d'un certain montant de subvention (23 000 €), une convention entre le club et la mairie est obligatoire. Cette convention décrit les droits et les devoirs de chaque partie : l'utilisation des locaux, la participation à des événements, le paiement des subventions, les objectifs sportifs et extra-sportifs. Le but est de faciliter les rapports entre associations et mairie.

L'association Arts fait son grand retour à Monteux !

Cette école de danse créée en 1992 par Dominique Mas est restée durant 27 ans dans notre ville, pour ensuite s'installer à Loriol. Aujourd'hui, Arts revient à la maison, pour le plus grand bonheur de ses fidèles Montiliens.

Arts, commencer grand et aller loin.

En ouvrant cette école de danse Dominique Mas voit grand dès le début, et propose une multitude d'activités allant de la **danse classique aux danses latinos, Jazz ou Ragga Dancehall.**

34 ans plus tard l'école ne cesse de séduire : ouverte pour les personnes de 3 à 99 ans, elle promet à chacun de s'y retrouver et de développer sa passion.

Et aujourd'hui Arts compte **entre 200 et 250 élèves.**

Arts, entre académisme et modernité.

Arts accorde une place essentielle à la scène : spectacles, créations chorégraphiques et représentations. Toujours dans une quête d'enrichissement, les professeurs d'Arts se forment régulièrement à New York pour faire des formations qui leur permettent d'apprendre de nouvelles danses. **Le but** : proposer un enseignement vivant, actuel et toujours en mouvement.

Avec son retour à Monteux, Arts en profite pour se diversifier encore. Une branche bien-être s'ouvre, proposant du **Yoga, du Pilate et même des cours de Tai-Chi.** L'école passe ainsi de 3 à 6 professeurs.



Un nouveau studio de 200 m² pour le retour d'Arts à Monteux



Sylvie Peyre, Ludivine Gonzalez, Dominique Mas

Dominique Mas

En s'installant à Monteux, Dominique décide de lancer son école de danse. Elle est donc la créatrice d'Arts, son premier professeur et la recette du succès de cette école. Aujourd'hui elle est trésorière de l'association.

Ludivine Gonzalez

Ludivine est montilienne depuis toujours. Elle a été formée par Dominique Mas pour ensuite devenir professeur. Aujourd'hui elle prend la suite de la création artistique et gère l'équipe pédagogique des professeurs.

C'est elle qui a œuvré pour que Arts revienne : « Parce qu'on aime Monteux ! »

Sylvie Peyre

« L'école de danse, c'est ma deuxième maison ». Sylvie Peyre est la « doyenne » des élèves d'Arts. Elle s'y est inscrite quand elle avait 26 ans et aujourd'hui à 60 ans, elle y danse encore.



La rentrée se fera le 7 septembre pour une semaine de portes-ouvertes.

Par ailleurs, l'association Arts participera à **la Fête du Sport le 5 septembre** et fera une démonstration de jazz, funk et latino.



Frédéric Bres, Adjoint délégué au Sport, un élu pour le meilleur et pour le sport

Monteux est une ville sportive et ses clubs font la fierté de la ville. Le succès d'un club repose sur la détermination et les performances de ses athlètes. Mais il faut aussi une bonne gestion de ces structures administratives. **Ça tombe bien : Frédéric Bres est là pour ça.**

Un élu « à l'écoute », au quotidien.

Frédéric Bres met un point d'honneur à rencontrer toutes les associations de Monteux, le soir, après sa journée de travail : « Ça me fait souvent des doubles journées ». Et **ses weekends il les passe auprès des clubs de la ville.**

« C'est sportif, et c'est ce que je voulais : être auprès des clubs ». Cette délégation plaît beaucoup à Frédéric Bres : « Je veux être proche d'eux, à leur écoute... simplement aller les voir s'entraîner. Je pense que c'est mon rôle ».

Une présence sur le terrain qui lui permet d'**incarner un lien concret entre les clubs de Monteux et le maire.**

« Je prends les dossiers, je les travaille avec le service des sports et après je les présente au maire pour les prises de décisions ».

De l'opposition à l'élection.

Frédéric Bres a été **6 ans dans l'opposition.** C'est une première approche des dossiers liés au sport. En prenant sa délégation après les dernières élections municipales, la situation de certains dossiers se montre plus compliquée que prévue. Par exemple : « L'état du stade Saint Hilaire est catastrophique. Il y a trois ans que la pelouse aurait dû être refaite ».

Son mot de la fin :

« Je souhaite que les jeunes aillent faire du sport plutôt que de rester dans les rues. **Que Monteux continue à être une ville très sportive** ».



Frédéric Bres travaille au département du Vaucluse. Il a été bénévole durant presque 20 ans au club de rugby de Monteux. Il a également pratiqué de nombreux sports : **le foot, le rugby, le hand, le squash, la course à pied et, bien sûr, la pétanque.**

SEPTEMBRE

Lundi 1^{er} septembre

Association Centre Ressource : le centre fait sa rentrée. Renseignement au 06 15 51 24 42.

Mercredi 2 Septembre

Musée de l'école d'autrefois : ouvertures « Journée visites libres ». De 10h à 12h et de 14h à 18h.

Jeudi 3 Septembre

 **Collecte de sang** de 15h à 19h30, au Château d'Eau. Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.fr

Samedi 5 Septembre

Fête du Sport : de 14h à 18h au complexe sportif (Chemin St Hilaire).

Musée de l'école d'autrefois : ouvertures « Journée visites libres ». De 10h à 12h et de 14h à 18h.

Rugby : Bodega de l'ESM au Stade Banger. De 19h à 1h.

Traversée des Arts : visite guidée.

Football féminin : U16 R à 15h contre Aubagne (nous allons devoir demander à le décaler car c'est la fête du sport)

Mercredi 9 Septembre

MJC : à 10h : Lecture de contes pour les 0- 4 ans. Entrée libre.

Les mercredis 9, 16, et 30 Septembre

Micro-folie : ouverture de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Samedi 12 Septembre

MJC : Petit déjeuner convivial pour découvrir les activités de la MJC. Entrée libre et gratuite. A 10h.

Micro-folie : documentaire « Chez Frida Kahlo » à 15h. Gratuit. Sans réservation.

Samedi 12 Septembre et dimanche et 13 Septembre :

Salon Bien-Être de Monteux : 8^{ème} édition à la Salle des Fêtes du Château d'Eau.

Dimanche 13 Septembre

Rugby : Match ESM vs SIX FOURS- LE BRUSC

Mardi 15 Septembre

Reprise d'Ado Sports : 17h30 à 19h30.

- Mardi : au COSEC

- Jeudi : au city stade (Château d'eau)

Gratuit sans inscription. Destiné aux 10-16 ans.

Mercredi 16 Septembre

Reprise de la Marche active :

- Tous les mercredis de 9h30 à 11h30, départ devant la Mairie.

- Tous les samedis de 9h30 à 11h30, départ du parc Bellerive. Gratuit. Sans inscription, tout niveau, parcours variés, exercices de mobilité selon les parcours.

ACEL : Séances cinéma : De Gaulle partie 1. 20h30.

Samedi 19 Septembre

Journée du Patrimoine : Deux parcours guidés :

- 10h- départ de l'Office de Tourisme

- 14h- départ devant la Mairie

Durée : environ 1h30

Places limitées. Gratuit. Inscription obligatoire auprès de l'accueil de l'Office de Tourisme ou du service des Affaires Culturelles et Sportives : 04.90.61.15.91 / 04.90.66.97.48.

Musée de l'école d'autrefois : exposition dans les locaux de la Chapelle des Pénitents Noirs. Titre "Trois siècles d'histoire de l'école et de l'éducation". Ouverture au public sans réservation de 9h à 12h et 14h à 17h. Sans réservation.

MJC : de 10h à 11h30 : Atelier d'art créatif P'tit Brico parent-enfant pour les 4 – 9 ans. Tarif : 2€. Adhésion obligatoire à la MJC.

Football féminin : Match : U16 R à 15h contre Draguignan

Dimanche 20 Septembre

Musée de l'école d'autrefois : exposition "Trois siècles d'histoire de l'école et de l'éducation" dans les locaux de la Chapelle des Pénitents Noirs. Ouverture au public sans réservation de 9h à 12h et 14h à 17h. Sans réservation.

Football féminin : Match : DH à 15h contre Hyères

Du Lundi 21 au Vendredi 25 Septembre

Musée de l'école d'autrefois : l'exposition "Trois siècles d'histoire de l'école et de l'éducation" sera ouverte aux groupes (scolaires ou autres) sur réservation préalable obligatoire au 07 86 43 04 82.

Mercredi 23 Septembre

Musée de l'école d'autrefois : ouvertures « Journée visites libres ». De 10h à 12h et de 14h à 18h.

ACEL : Séances cinéma :

- 15h : "Charlie et les Kangourous". A partir de 7 ans.

- 20h30 : De Gaulle partie 2 "La Bataille de Gaulle : J'écris ton nom".

Samedi 26 Septembre

MJC : de 10h à 11h : Atelier parent-enfant d'éveil sensoriel pour les bébés à partir de 6 mois. Tarif : 1€. Adhésion obligatoire à la MJC. Renseignements au 04 90 66 23 93.

Dimanche 27 Septembre : journée des Assos

Rugby : Match ESM vs BOXELAND CLUB L'ISLOIS

Musée de l'école d'autrefois : exposition dans les locaux de la Chapelle des Pénitents Noirs. Titre "Trois siècles d'histoire de l'école et de l'éducation". Ouverture au public sans réservation de 9h à 12h et 14h à 17h. Sans réservation.

Traversée des Arts : Foire d'Automne, marché de créateurs dans la Traversée des Arts.

Mardi 29 Septembre

 **Collecte de sang** de 15h à 19h30, à la salle des fêtes du Château d'Eau. Inscription : mon-rdv-dondesang.efs.fr

Mercredi 30 Septembre et dimanche 31 Octobre

Office de tourisme : Exposition – Vernissage en partenariat avec le Service Enfance Jeunesse. Œuvres du CME réalisées dans le cadre d'un projet intergénérationnel.

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h. Entrée libre.





Bibliothèque pour tous

1 place de l'Eglise

Permanences : Septembre à Juin :

- Mardi et jeudi de 15h30 à 18h
- Samedi de 10h à 12h

La Bibliothèque recherche des bénévoles intéressés par l'accueil en bibliothèque, le choix des livres, la promotion des auteurs et le travail en équipe.

CONTACT : 04.90.70.13.41 (aux heures de permanence) / 06.19.54.87.57 / bpt.monteux84@gmail.com/Face



Cœur de Femmes

Une nouvelle association qui a pour mission d'accompagner les femmes vers plus de sérénité, d'équilibre et de mieux-être, à travers des ateliers collectifs, des cercles de femmes et des actions de prévention autour du bien-être et de la santé mentale.

A partir de septembre : atelier les samedis matin de 9h à 12h au centre médical de Monteux.



Secours catholique

A partir du 1^{er} septembre : accueil le **mardi de 14h à 17h. Le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h ainsi que le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois de 9h30 à 12h30**, pour vos achats, vos dons et tout moment convivial autour d'un café, gâteau...! L'atelier couture reprendra le 3 septembre à 14h.

A l'occasion de la foire d'automne le 27 septembre, la boutique sera ouverte de 9h à 18h.

Retrouvez-nous "au coin solidaire", 2 rue Gaston Gonnet, pour tout renseignement 04 90 61 03 58.



Yoga : association l'Espace d'un Souffle

Reprise des activités le lundi 14 septembre.

Cours du lundi au jeudi, en journée et en soirée. Dispensés par un professeur de la Fédération

Française de Hatha-Yoga (yoga traditionnel). Séance d'essai offerte en début de saison.

Pour tout renseignement : 06 14 29 19 56



CCAS

Atelier gratuit de Sophrologie **du 14 septembre au 2 novembre, tous les lundis de 14h à 15h30.** Résidence Joseph Gontier au 49 boulevard d'Avignon à Monteux.

Inscription obligatoire au CCAS, 26 rue de l'hôpital Monteux.

04 90 66 97 03.

Accueil.ccas@monteux.fr

L'Association Evolution du Regard sur le Handicap

Dès septembre, permanence tous les 4^{ème} samedi de chaque mois, lors du marché des producteurs, sur la Place du marché.

L'association accueille avec Adelis :

- toutes les personnes en situation de handicap
- toutes les personnes aidantes
- toutes les personnes rencontrant des difficultés de mobilité (PMR), afin de connaître vos besoins, vos difficultés, vous aider dans vos démarches, vous aider à sortir de l'isolement, etc.

Nous vous attendons, lors de la Foire d'automne le 27 septembre 2026.

Contacts :

Mme Sylvie ROUX- 06 27 28 53 10, par sms. sylvie.roux@monteux.fr

Mr Gilbert AURAND, 06 11 08 69 04. gilbert.aurand@monteux.fr

Les textes sont publiés tels qu'ils sont transmis à la rédaction

TRIBUNE MAJORITÉ

Liste

« Renouveau pour Monteux »

Une rentrée sous le signe de l'action

Pour cette rentrée 2026-2027, prenons de bonnes résolutions pour rendre notre ville plus belle. Cela passe par **le respect de quelques règles simples**. La propreté en est un bon exemple.

La municipalité a **renforcé les moyens** consacrés à la propreté. Un agent effectue **des tournées supplémentaires** afin de ramasser les déchets abandonnés au sol. Malgré les efforts des agents, les abords de conteneurs sont encore trop souvent dégradés après leur passage. Notre système peut être amélioré et nous y travaillons. Mais la collectivité ne pourra jamais remplacer le civisme de chacun.

Déposer son sac dans le conteneur plutôt qu'à côté et faire le tri, des gestes simples qui changent beaucoup de choses. **Les incivilités ont un coût**. Cet argent, c'est celui de tous les Montiliens. Il en va de même pour le tri. Des déchets triés et valorisables réduisent le coût global de leur traitement. À l'inverse, lorsqu'ils sont mal triés, la reprise entraîne des coûts supplémentaires. Quelques secondes d'attention de chacun peuvent représenter de véritables économies collectives.

Parallèlement, nous luttons contre les dépôts sauvages. Lorsqu'une infraction est constatée et l'auteur identifié, la règle doit s'appliquer, sans distinction et de la même manière pour tous. **Nous privilégions la prévention et la responsabilisation, mais nous n'hésiterons pas à sanctionner fermement les contrevenants. Le respect de notre ville et du cadre de vie de ses habitants est l'affaire de tous, et les règles communes doivent être respectées. Nous ne laisserons pas une minorité d'inciviques dégrader les efforts accomplis au quotidien par les agents municipaux et l'immense majorité des Montiliens.**

Nous préférons l'action à la polémique. Nous souhaitons une excellente rentrée à tous les Montiliens, aux enfants, aux familles, aux associations et aux commerçants.

Nous savons pouvoir compter sur toutes les bonnes volontés.

La majorité municipale

TRIBUNES OPPOSITION

Liste

Tous Montiliens

Liste

Un nouvel élan pour Monteux : une opposition ferme, claire et sans concession

Subventions 2026 : des choix qui interrogent

Les subventions aux associations sont toujours révélatrices des priorités d'une majorité. Le budget 2026 ne déroge pas à la règle.

Derrière une légère hausse globale, les arbitrages sont très contrastés : certaines associations

voient leur financement augmenter, tandis que d'autres reculent fortement ou disparaissent.

Le cas de la **MJC** est particulièrement préoccupant. Association historique de la commune,

elle ne bénéficie plus que de **5 000 € de subvention de fonctionnement (contre 45000 € auparavant)**, auxquels pourraient s'ajouter

10 000 €, mais uniquement sous conditions. Ces conditions restent particulièrement floues : participation aux animations de la ville, aux cérémonies, aux activités périscolaires... sans critères précis, sans objectifs mesurables ni modalités d'évaluation clairement définies.

Une question se pose alors : **la commune soutient-elle encore un projet associatif ou finance-t-elle désormais des prestations au bénéfice de la municipalité ?**

Nous ne contestons pas le droit d'une majorité de définir ses priorités. En revanche, lorsque les écarts sont aussi importants, les associations et les Montiliens sont en droit d'attendre davantage de transparence : pourquoi certaines subventions augmentent-elles pendant que d'autres s'effondrent ? Quels critères ont guidé ces choix ? L'absence de transparence attise les suspicions.

Les associations ne sont pas des prestataires de service. Elles constituent le cœur de la vie sportive, culturelle, sociale et éducative de Monteux au travers de leurs bénévoles, éducateurs, artistes, entraîneurs... et une certaine idée de la vie associative.

Elles méritent un soutien fondé sur des critères objectifs, connus de tous et respectueux de leur indépendance.

Moins de confiance dans les projets associatifs, davantage de financements conditionnés à la participation aux priorités de la municipalité.

Chacun appréciera les conséquences.

Nous vous souhaitons une bonne rentrée sans oublier un très grand merci à nos pompiers.

*L'équipe un nouvel élan pour Monteux :
nouvel.elan.monteux@gmail.com*

Les cent premiers jours de pouvoir d'une nouvelle équipe politique revêtent une signification particulière. C'est en effet le moment où la nouvelle majorité jouit d'une forte légitimité.

Ainsi, ce premier trimestre doit permettre **d'imposer un style, d'imprimer une marque et d'impulser des réformes symboliques**.

Localement, les maires s'en saisissent souvent comme d'un outil de communication pour structurer leur feuille de route et répondre à l'impatience des administrés. Cet exercice fait office de premier bilan, **confrontant les promesses de campagne aux premiers actes**.

À Monteux, ces trois premiers mois ont surtout donné lieu à une **communication choc, largement idéologique** : baisse de certaines subventions associatives, dramatisation de la situation financière ou encore offensives ciblées contre les incivilités. Dans les faits, le **budget voté** demeure celui préparé par la municipalité précédente, sans modification majeure et surtout **sans perspective d'un réel désendettement**. De plus, **ni la sécurité ni le développement urbain** — pourtant deux **arguments décisifs de la campagne** de l'actuelle majorité — n'ont été abordés en profondeur.

On me rétorquera, bien sûr, que quelques semaines ne suffisent pas à infléchir radicalement des orientations politiques. Elles devraient cependant **permettre de fixer un cap, de dessiner une vision**. Or, force est de constater qu'ils demeurent **illisibles**.

Un sujet a suscité, en conseil, l'ire de quelques conseillers d'opposition : Monsieur le Maire m'a demandé de suivre, **en son nom par une délégation** de fonction, l'évolution du dossier relatif au **foyer-logement Joseph Gontier**. J'aurais évidemment pu refuser en invoquant l'incompatibilité de nos valeurs. Il m'a semblé, néanmoins, que **face à certains enjeux touchant à l'enfance, au handicap ou, comme ici, aux personnes âgées et fragiles**, nos divergences idéologiques devaient s'effacer devant **l'intérêt général**.

En cette période de rentrée, je souhaite à tous les **élèves montiliens** ainsi qu'aux **personnels éducatifs** une **excellente reprise** et une **belle année scolaire**.

Michel Mus



Johan HAUD
SERVICE SUR MESURE
 06 09 69 75 88
 haudjohan84@gmail.com
 84170 MONTEUX
 f SERVICE SUR MESURE

COMTAT EXPERTS
Expertise Comptable
 Alain Valcrose
 Expert comptable
 Sandrine Cohen
 Expert comptable
 Guy Cohen
 Expert comptable
 Sté d'expertise comptable
 proche de chez vous
 Expert comptable
 Gestion sociale
 Création d'entreprise
 Formations
 Conseil en gestion
 Gestion patrimoniale
 Gestion fiscale
 Dossiers prévisionnels
 Accompagnement
 fiscalité personnelle
 11bis, allée des Pêcheurs - 84170 MONTEUX
 Tél. 04 90 34 69 77
 comtat-experts.com

DEYDIER BERNARD
ELAGAGE MONTEUX
 ELAGAGE Ts TYPES D'ARBRE Ttes HAUTEURS
 DEBROUSSAILLAGE MÉCANIQUE ET MANUEL
 ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
 TAILLE D'OLIVIER / BOIS DE CHAUFFAGE
 CAMION NACELLE
 TEL 04 32 80 27 45 & 06 85 12 99 19

BODEGA 2026

Bodega MONTEUX
SAMEDI 22 AOÛT
 PARC NOTRE-DAME
 À PARTIR DE 19H30

RÉSERVEZ VOS PLACES DÈS MAINTENANT !
Restaurateur sur place
Buvette assurée par l'UCAM
ENTRÉE PAYANTE
 10€ avec une conso
 ANIMATION DJ AVEC
 ENTRÉE INTERDITE AUX MOINS DE 15 ANS, MÊME ACCOMPAGNÉS
 ET AUX MINEURS DE PLUS DE 15 ANS NON ACCOMPAGNÉS

NOUVEAU CETTE ANNÉE !
vous pouvez acheter vos places en utilisant ce QR code

BRES Bureau
plein ciel
 La papeterie, mais pas que...
 PARTICULIERS & PROFESSIONNELS EXPERT
Rentrée des Classes
Préparation de liste scolaires
 Services en Magasin :
 Recouvrements de Livre
 Cabine Photo d'identité
 Impression PC
 Développement photos
 Photocopie
 Plastification
 Reliure
 Tampon
 11A, Allée des Pêcheurs - Route d'Arles - 84170 MONTEUX
 04 90 34 69 77
 bres-bureau.com

Maquette et rédaction de la page : UCAM

Rémy BERNAUD

Esso Station service 7/7 & 24/24 & Atelier de réparation auto
 • forfait vidange (à partir de 75€)
 • freinage
 • pneumatique
 • amortisseurs
 • filtration
 • batterie
À PRIX DISCOUNT TOUTE L'ANNÉE
AdBlue
 7, avenue René Cassin - Monteux
 Tél. 04 90 66 24 29

DA CUNHA

De père en fils depuis 1985
Spécialiste de la rénovation de toitures
04 90 70 50 69

SARL Eric RAVEL
 Entreprise de maçonnerie générale
 Plomberie
 Entrepôts : 98, route de Bédarrides
 84170 Monteux
 Tél : 06 81 93 83 58
 Fax : 09 58 86 56 85
 ravel.e@free.fr

Ferronnerie du Grès
 Double Thierry

1607 route de Velleron - 84170 Monteux
 06 35 48 48 41 - f - ferronneriedugres@orange.fr

Maquette et rédaction de la page : UCAM

MUSIC & LIGHT SYSTEM

On ne présente plus Manuel Maqua ; il a créé « Planet Pizza » à Monteux et l'a revendu récemment pour se consacrer à la passion qui le tient depuis ses 18 ans : la musique. DJ pendant des années sur la Côte d'azur, il met aujourd'hui son talent au service de vos événements : mariages, bodega, soirées privées... sa culture musicale est très large, il s'adapte à tous les publics même si sa préférence va plutôt aux sonorités remixées et new disco comme nous le savons bien à l'UCAM puisque



nous le voyons à l'œuvre lors de nos soirées qu'il anime avec un enthousiasme intact : celui d'un passionné aux yeux qui brillent, qui veut toujours plus en faire pour la joie de tous : jeux de lumière, fumée, etc. Un passionné mais surtout un grand professionnel. À noter : il est aussi revendeur de haut-parleur de la marque RCF reconnue dans le monde de la musique.

Tél. : 06 89 98 23 62
 Du lundi au samedi de 9h à 18h

LA TABLE D'EUPHONY

Dans un précédent article, nous vous avons présenté le charmant hôtel 4 étoiles « Le Domaine d'Euphony » à Monteux. Béatrice et Bruno Blondel ont inauguré le 2 juin le restaurant « La Table d'Euphony » pour prolonger l'expérience d'excellence de l'établissement. En cuisine, aux commandes, Jean-Luc Blondel, le frère de Bruno, et Gaétan, deux professionnels très expérimentés unis par la même passion du métier. Lors du buffet inaugural, les convives ont découvert une cuisine raffinée et subtile. « Nous proposons une cuisine traditionnelle sans prétention mais de passion », confie Jean-Luc.



Une phrase qui résume parfaitement l'esprit de la maison. Derrière chaque plat, on devine l'exigence de qualité, l'amour des bons produits, la volonté sincère de faire plaisir, qui s'inscrivent pleinement dans la philosophie portée par Béatrice et Bruno depuis l'ouverture de l'hôtel.

Chemin de la Sorquette
 Tél. : 04 13 97 02 32
 f domaine-deuphony.com

SUPER
 Montoux Horizon Provence
Tout l'été à vos côtés
HORAIRES D'ÉTÉ :
 Lundi au samedi : 8h30 - 20h00
 Dimanche : 8h30 - 13h00
 Utraite U DRIVE





Chez Lati, il y a Lati... et Hanane sa sœur. Depuis octobre 2025, elles ont réalisé un rêve commun : créer un lieu de gourmandise, de convivialité et de détente. Depuis l'enfance, leur passion commune pour la cuisine et la pâtisserie les ont amenées, dans un premier temps, à ouvrir un salon de thé : thés variés, cafés, chocolats, cookies, brownies, muffins, etc. Deux mois plus tard, pour le plus grand plaisir de leur clientèle, elles ont enrichi leur offre avec un petit menu salé et sucré : salades, planches charcuterie/fromage et d'autres spécialités maison très ap-



préciées. Du coup, « les goûters de Lati » deviennent « Chez Lati », un lieu de rencontres gourmandes qui s'anima régulièrement en été par des soirées à thème ou musicales à suivre sur Facebook et Instagram : les goûters de Lati.

1 rue Gaston Gonnet
Tél. : 09 81 48 87 13
Du lundi au samedi de 10h à 21h



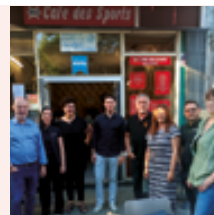
COUPE DE FRANCE DE PIZZA

Les 1^{er} et 2 juin derniers, Pizza Store distribution à Monteux organisait dans leurs locaux le concours « Trophées de la méditerranée » qui récompense les meilleurs pizzaiolos de France. Après deux jours de dégustation par un jury composé de professionnels et d'amateurs, 3 pizzaiolos gagnants français ou italiens ont été récompensés dans chaque catégorie : pizza classique – pizza dessert- Teglia/ pala.



PETIT DÉJEUNER DE L'UCAM

Mercredi 27 mai, au Café des sports, les adhérents se retrouvaient pour le premier petit déjeuner de l'UCAM autour d'un café et d'un croissant. Moment très agréable, que nous réitérons bientôt. Merci à Valérie et son équipe pour leur accueil !



ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le précédent journal dans l'article sur Pizz&Cook : Le nouveau Gérant s'appelle **Cédric Pesce** et non David ! 😊

PROVENCE ATELIER

TOP GARAGE CARROSSERIE
TOP CARROSSERIE PEINTURE
MÉCANIQUE AUTO

512 av. des Rouliers • 84170 Monteux
09 78 47 60 37
provenceatelier84

Agréé par

Prefikar

ROUX Maçonnerie

Maçonnerie - Rénovation
Charpente - Terrassement

06 05 23 61 02

valkxf@gmail.com

PC FROID

Froid commercial
Chambre froide
Climatisation
Pompe à chaleur
Pompe à chaleur de piscine
Chauffe eau thermodynamique

VOTRE FRIGORISTE À MONTEUX !
MAINTENANCE - INSTALLATION - DÉPANNAGE

info@pcfroid.fr
07 67 65 12 45

PTM POSE TOUTES MENUISERIES

FOURNITURE / POSE
NEUF ET RÉNOVATION
ALU, BOIS, PVC
VOLET ROULANT, BATTANT

06 46 36 28 95 | 06 27 20 30 07

saripmt@yahoo.fr
84170 MONTEUX

Maquette et rédaction de la page : UCAM

ETAT CIVIL

Ils se sont mariés

Le Journal de Monteux adresse ses sincères félicitations aux familles

Samedi 13 juin

Tom FREZAL et Pauline OUVIER

Samedi 20 juin

Frédéric HEMMERY et Nathalie TELLENE

Mercredi 24 juin

Joris GRANIER et Chloé JEAN

Samedi 27 juin

Diana RACAMIER et Michaël ROSA

Richard MASSON et Julie PELTIER

Samedi 27 juin

Aurélie PEZ et Johann ORCHILLER

Jeudi 2 juillet

Alice LECHEVALIER et Grégory MASSIGNAN

Samedi 4 juillet

Alexandre MERENCIANO et Eloisa AMADO SALAS

Maxime BARATE et Camille GEEL

Samedi 25 Juillet

Jules KHENNOUS et Anna Julia ALMEIDA SANTOS

Samedi 1^{er} Août

Camille RAYMOND et Anas ZAKI

Magali MOUILLADE et Philippe THOMAS

Vendredi 7 Août

Guillaume KLEIN et Léa-Athina THOMAS

URBANISME

Par délibération du 16 décembre 2025, le Conseil Municipal de la Commune de MONTEUX a décidé de prescrire (comprendre "engager") la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Cette délibération fixe les objectifs de la révision ainsi que les modalités de la concertation.

Cette procédure vise notamment à modifier la marge de recul le long de la RD 942, au sein de la zone 1AUya correspondant au secteur de Beaulieu, afin de permettre l'implantation d'un Centre de Formation des Apprentis (CFA).

Les documents relatifs à cette révision sont tenus à la disposition du public au Service Urbanisme de la Mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture.

L'ensemble des informations relatives à l'avancement de la procédure sera mis en ligne sur le site internet de la Ville, dans la rubrique « Actualités ». [Flashez le QR code pour accéder à toutes les informations à ce sujet.](#)



INFORMATION IMPORTANTE

Conformément à la Réglementation Relative à la Protection des Données Personnelles (RGPD), pour faire paraître un avis de naissance ou de décès, vous devez remplir un formulaire de demande. Une version en ligne est disponible sur monteux.fr, rubrique : Je fais mes démarches/Administration/ Etat Civil et la version papier est disponible à l'accueil de la mairie.

Ils nous ont quittés

Le Journal de Monteux adresse ses sincères condoléances aux familles

Décès de **Céline LAVAL** le 22 juillet 2026.

Décès de **Marie-Hélène PEZZOTTA** le 30 juillet 2026

PETITES ANNONCES

La commune décline toute responsabilité quant à la véracité et la fiabilité des annonces qui lui sont adressées et qu'elle publie dans le Journal de Monteux. Les annonceurs et les interlocuteurs sont tenus de s'assurer des règles relatives aux activités et ventes proposées.

Attention ! Vos annonces doivent nous parvenir avant le 10 du mois pour une publication le mois suivant.

Couple retraité recherche location à l'année, villa, maison avec petit jardin ou cour, sud Monteux. Téléphonez ou laissez un message.
07 81 20 84 65

Vend 1 très belle malle en bois pour chambre d'enfant. Marque : Salhon. En TBE, Dimensions : L = 82 cm. H = 41 cm. L = 40 cm. P = 38 cm. Prix : 20€. Contactez-moi : 06 25 82 01 59

Vend 1 très belle table rectangulaire en bois, avec 1 plateau, en bon état, neuf. Dimensions : L = 1m. Largeur = 701 cm. H=55 cm. Prix : 20€- Contactez-moi : 06 25 82 01 59

Vend télévision 50 cm, état de marche, prix 50€.
Couple retraités recherche location à l'année villa ou maison sur Monteux avec garage ou abris. Maison avec deux habitations de couples villa, ou campagne. Tel 07 81 20 84 65 ou laissez un message

Peintre en bâtiment. Rénovation et travaux neufs. Travail soigné et rigoureux. Devis gratuit. 07 80 54 97 92

Personne cherche à faire quelques heures de ménage, repassage, courses, compagnie de jour chez particulier.
Contacter au 06 86 35 83 78.

Loue garage fermé d'environ 70 m2 au tarif de 420€/mois rue Jules Fabre à Monteux. Contacter au 06 23 41 77 97

Vend 3 radiateurs état neuf : un longueur 80cm, un longueur 65cm, un longueur 40cm. Tous les 3 Hauteur 70cm. 30 € l'unité. 06 84 72 09 32

Vend vélo femme tout chemin très bon état
marque TWIN, 50 €- 06 84 72 09 32



Et si vous passiez ENFIN un été tranquille ?

La meilleure façon de gérer votre bien ?
C'est de nous le confier !

Découvrez notre service de gestion locative

SAINT-MICHEL IMMOBILIER

04 90 61 68 68

f i



INFOS PRATIQUES



URGENCES MÉDICALES

Médecins de garde : Permanences à la Maison Médicale de Garde à l'hôpital de Carpentras :

- en semaine de 20h à 22h,
- week-ends et jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 20h.

Assistante sociale et consultation des nourrissons :
04 90 39 58 44.

Chirurgiens-dentistes de garde : **04 90 31 43 43**
(dimanches et jours fériés).

Pharmacies de garde : sur les vitrines des pharmacies, au commissariat au **04 90 67 62 00** ou auprès des urgences de l'hôpital de Carpentras au **04 32 85 88 88** ou auprès du Service National de garde des pharmacies au **3237** (35 cts par minute).

Infirmier(ières) : liste à la mairie et au CCAS.



URGENCES NUMÉROS NATIONAUX (APPELS GRATUITS)

- 15 :** SAMU **17 :** police / gendarmerie
18 : pompiers **112 :** appel d'urgence européen
114 : réservé aux personnes sourdes, sourd aveugles, malentendantes et aphasiques.



CONTACTS MUNICIPAUX

Accueil Mairie : **04 90 66 97 00**

En semaine de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Point info Mairie à Beaulieu : **04 90 66 97 37**

En semaine de 8h30 à 12h30 et le mercredi de 14h à 17h.

CCAS : **04 90 66 97 03**

En semaine de 8h30 à 12h15 et de 13h45 à 17h30.

Police municipale : **04 90 66 97 22 (24/7)**

En semaine de 8h30 à 12h et de 13h45 à 17h15.

Cimetière : du 01/11 au 28/02 de 8h à 18h et du 01/03 au 30/10 de 7h à 19h.

Voirie / Espaces verts / Cours d'eau :

Sorgues du Comtat au **04 90 66 97 20.**



TRAITEMENT DES DÉCHETS

Déchets recyclables : collecte des bacs individuels chaque mercredi (sortir le bac le mardi soir).

Objets encombrants : sur inscription au **04 65 83 00 31.**

Déchetteries intercommunales : route de Velleron à Pernes-les-Fontaines - Petite route de Bédarrides à Sorgues.

• **Pour les particuliers :** horaires d'été : du **1^{er} septembre au 14 octobre**, du lundi au vendredi de 8h à 16h50. Samedi de 8h à 15h50.

• **Pour les professionnels :** du lundi au jeudi de 8h à 16h50, le vendredi jusqu'à 12h.



AUTRES SERVICES

ALTE (Conseiller France Rénov') : **04 90 74 09 18**

Architecte Conseil : **04 90 66 97 04**, sur RV.

SOLiHA : **04 90 66 97 04**, sur RV.

Permanences le 1^{er}, 2^e et 3^e mardi du mois.

France Services et conciliateur de justice : **04 65 83 00 39**

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés : **04 75 43 24 94**



Il est conseillé de téléphoner pour connaître l'organisation de chacune des permanences.



CINÉMA

Salle des fêtes du Château d'eau



LA BATAILLE DE GAULLE : L'ÂGE DE FER



MERCREDI 16/09 2026



20H30

TARIF : 3 € - SÉANCE OFFERTE pour les moins de 12 ans

Organisateurs : ACEL (Association Culture Education Laïcité) et Cinéval (Cinéma Itinérant en Vaucluse)



LA BATAILLE DE GAULLE : J'ÉCRIS TON NOM



MERCREDI 23/09 2026



20H30

TARIF : 3 € - SÉANCE OFFERTE pour les moins de 12 ans

Organisateurs : ACEL (Association Culture Education Laïcité) et Cinéval (Cinéma Itinérant en Vaucluse)